# 177446 - Le jugement de l'achat de gâteaux pour la fête des halloween en dehors du temps de sa célébration

**question**

Mes père et mère ont acheté des gâteaux destinés à célébrer la fête Halloween à une date bien antérieure à la date de célébration de cette fête par les mécréants. Ils les a achétés pour la seule raison qu'ils nous plaisent car ils savent parfaitement qu'il n'est pas permis (aux musulmans) de célébrer cette fête. Il n' y a aucune ambiguité pour eux à ce sujet. Est il permis de consommer ces gateaux?

**la réponse favorite**

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Il n'y a aucun inconvénient à acheter de tels gâteaux en dehors du temps de célébrétion de ladite fête cat cet acte n'a rien à voir avec la participation à la célébration de la fête. Pour davantage d'informations , voir la réponse donnée à la question n° 90026.

Allah le sait mieux.